



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 27 février–2 mars 2023

Distribution: générale	Point 5 de l'ordre du jour
Date: 27 janvier 2023	WFP/EB.1/2023/5-D/5/Add.1
Original: anglais	Rapports d'évaluation
	Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Nigéria (2019-2022)

Contexte

1. Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour le Nigéria pour la période 2019-2022.
2. L'évaluation visait à étudier le positionnement stratégique que le PAM a adopté, sa contribution aux effets directs, l'efficacité de sa mise en œuvre et les facteurs expliquant ses résultats.
3. Réalisée de mai 2021 à avril 2022, l'évaluation était fondée sur une approche consultative axée sur l'utilisation. Elle a rempli le double objectif consistant à rendre compte de l'action menée et à favoriser l'apprentissage, et a également servi à éclairer l'élaboration du nouveau PSP pour le Nigéria.
4. Les évaluateurs ont formulé cinq recommandations qui se rapportent à des questions qu'il est essentiel de prendre en compte dans la perspective du prochain PSP pour le Nigéria, dont deux recommandations d'ordre stratégique et trois d'ordre opérationnel.
5. Il est indiqué dans la présente réponse si le PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

Coordonnateurs responsables:

M. D. Stevenson
Directeur de pays
courriel: david.stevenson@wfp.org

M. C. Nikoi
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: chris.nikoi@wfp.org

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE NIGÉRIA (2019-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: élevé</p> <p>Délai de mise en œuvre: début du processus d'élaboration du prochain PSP (premier trimestre de 2023)</p> <p>Recommandation 1: Lors de l'élaboration du prochain plan stratégique pour le Nigéria, se concentrer sur les enjeux humanitaires, notamment sur les besoins alimentaires dans les situations d'urgence, y compris dans le nord-est et le nord-ouest du pays, tout en continuant de préparer la transition vers une approche davantage axée sur le développement. Le prochain plan stratégique de pays devrait:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ définir des objectifs à long terme en s'appuyant sur une analyse minutieuse des conflits et en envisageant divers scénarios, de façon à garantir une plus grande souplesse d'adaptation en cas d'évolution de la situation; 	<p>Bureau de pays (bureau régional; au Siège, Division des opérations d'urgence, Division de la nutrition, à la Division des programmes – Action humanitaire et développement, Unité des situations d'urgence et de transition, et Service de la résilience et des systèmes alimentaires; Search for Common Ground et autres instituts de recherche sur les conflits; partenaires coopérants; équipe de pays des Nations Unies; équipe de pays pour l'action humanitaire)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Toutes les recommandations ont été prises en compte dans la mesure du possible au cours de l'élaboration du nouveau PSP.</p> <p>Le bureau de pays a réalisé une analyse des conflits et élaboré différents scénarios afin d'éclairer les décisions concernant la portée du nouveau PSP et l'évolution de ce document au cours des cinq prochaines années.</p> <p>Dans le nouveau PSP, la couverture de l'assistance a été étendue aux réfugiés du Nord-Ouest, ainsi qu'aux réfugiés camerounais. Le PSP met l'accent sur l'assistance humanitaire en privilégiant le traitement de la malnutrition et les interventions d'urgence axées sur l'appui aux moyens d'existence et le relèvement rapide. Pour le Nord-Ouest, l'équipe de pays des Nations Unies, sous la direction du coordonnateur résident, élabore un plan opérationnel conjoint qui servira à attirer l'attention sur des besoins humanitaires croissants et lancer un appel à l'action. Parallèlement, avec l'appui du PAM, le secteur de la sécurité alimentaire a recruté un consultant chargé d'élaborer une stratégie pluriannuelle d'intervention qui visera à attirer durablement l'attention sur la situation dans les États de Borno, de Yobe et de l'Adamaoua.</p>	<p>Bureau de pays (unité du bureau régional chargée des programmes)</p>	<p>Achevé</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE NIGÉRIA (2019-2022)

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> ➤ tirer parti de la capacité unique qu'a le PAM de gérer des interventions d'urgence de grande ampleur, et prévoir une collaboration étroite avec d'autres acteurs humanitaires afin de trouver une position commune pour attirer durablement l'attention, notamment des donateurs, sur la situation dans le Nord-Est et le Nord-Ouest; ➤ s'appuyer sur différents scénarios assortis de plans d'urgence contenant des objectifs stratégiques ambitieux mais réalisables, en particulier en ce qui concerne l'approche du triple lien; ➤ comporter des interventions de renforcement de la résilience élaborées avec soin, qui soient fondées sur une analyse des conflits et prévoient des mesures susceptibles de promouvoir la paix au moyen de la sécurité alimentaire; ➤ envisager d'adapter l'intervention de renforcement des moyens d'existence menée dans le Nord-Est afin de la reproduire dans le Nord-Ouest et de contribuer à la stabilité; 			<p>Le bureau de pays a volontairement choisi d'associer davantage les interventions portant sur la nutrition à celles portant sur les moyens d'existence pour s'attaquer aux causes profondes du retard de croissance tout en aidant les ménages vulnérables à rétablir leurs moyens d'existence et à devenir plus autonomes.</p> <p>Le bureau de pays a élaboré des interventions en matière de nutrition d'un bon rapport coût-efficacité, de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes, évolutives et multisectorielles.</p> <p>En plus d'adopter une approche tenant compte de la situation de conflit dans le cadre des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs, les interventions en faveur de la résilience prévues dans le nouveau PSP comprennent des activités d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants menées en suivant une approche fondée sur les systèmes alimentaires qui favorise les liens entre l'assistance humanitaire, le développement, la cohésion sociale et la stabilité. En s'appuyant sur son expérience dans le Nord-Est, le bureau de pays a prévu dans le nouveau PSP d'étendre les interventions d'appui aux moyens d'existence aux États du Nord-Est.</p>		

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE NIGÉRIA (2019-2022)

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> ➤ prévoir le regroupement de certaines activités de façon à consolider les liens entre les activités nutritionnelles et celles axées sur les moyens d'existence, le but étant d'améliorer les résultats sur le plan de la nutrition; et ➤ faire en sorte que les données d'expérience et les connaissances institutionnelles soient conservées au niveau stratégique dans le bureau de pays. 			Afin de conserver les connaissances et les données d'expérience institutionnelles, le bureau de pays a consigné les échanges entre les parties prenantes internes et externes au sujet de l'élaboration du nouveau PSP.		

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE NIGÉRIA (2019-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: quatrième trimestre de 2023 Recommandation 2: Établir un plan précis visant à promouvoir le strict respect des normes et des principes humanitaires.</p>	<p>Bureau de pays (bureau régional; au Siège, Division des opérations d'urgence, et à la Division des programmes – Action humanitaire et développement, Unité des situations d'urgence et de transition; équipe de pays des Nations Unies; équipe de pays pour l'action humanitaire; autorités aux niveaux fédéral et étatique; partenaires coopérants)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>		<p>Bureau de pays (unité chargée des programmes)</p>	<p>Quatrième trimestre de 2023</p>
<p>2.1 Expliquer concrètement de quelle façon le PAM entend promouvoir les principes humanitaires sous-jacents, notamment en prenant les mesures suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ envisager d'inclure une référence à ces principes dans les accords conclus avec le Gouvernement et les partenaires; ➤ organiser des formations régulières à ce sujet à l'intention du personnel du bureau de pays, tout particulièrement lors de la prise de fonction des nouvelles recrues. 			<p>2.1 Le bureau de pays se référera aux principes humanitaires dans les accords de partenariat sur le terrain de 2023 passés avec les partenaires coopérants et dans le mémorandum d'accord conclu avec le Gouvernement. Le bureau de pays, par l'intermédiaire de l'unité chargée des programmes, organisera deux sessions de formation par an sur les principes humanitaires à l'intention de l'ensemble des membres du personnel du PAM et de ses partenaires. Cette formation fera partie de l'accueil des nouveaux membres du personnel.</p>		

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE NIGÉRIA (2019-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
2.2 En collaboration avec les autres entités des Nations Unies et acteurs humanitaires, continuer de collaborer directement avec le Gouvernement pour mener un travail de sensibilisation et contribuer aux négociations concernant l'accès humanitaire et la mise en place de programmes de renforcement de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence tenant compte des risques de conflit et favorisant la cohésion sociale.			<p>2.2 Le bureau de pays et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance mettent en œuvre un projet conjoint d'appui à la résilience et à la cohésion sociale dans le Nord-Est. Ce projet vise à renforcer la résilience tout en favorisant la cohésion sociale. Les activités prévues dans le cadre de ce projet ont été conçues en s'appuyant sur une étude tenant compte de la situation de conflit réalisée par le bureau de pays en 2022.</p> <p>Le PAM a fait partie d'un groupe de travail de l'équipe de pays pour l'action humanitaire sur la question de la place centrale de la protection, qui a élaboré une stratégie et un plan d'action pour 2022-2023 destinés à l'équipe de pays. Cette coordination permettra de mener des activités de sensibilisation afin de faciliter l'accès des civils vivant dans des zones contrôlées par des groupes armés non étatiques à l'assistance humanitaire et à la protection. Des initiatives de ce type se poursuivront dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau PSP.</p>		

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE NIGÉRIA (2019-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: élevé/moyen Délai de mise en œuvre: deuxième trimestre de 2024 Recommandation 3: Adopter une approche plus large et plus volontariste en matière de protection et de responsabilité à l'égard des populations touchées, qui ne se limite pas aux distributions de vivres.</p>	Bureau de pays (bureau régional; au Siège, à la Division des programmes – Action humanitaire et développement, Unité des situations d'urgence et de transition et Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes)	La recommandation est acceptée.		Bureau de pays (unités chargées de la protection, des programmes, de la recherche, de l'analyse et du suivi, ainsi que de la problématique femmes-hommes)	Deuxième trimestre de 2024
<p>3.1 Examiner les domaines dans lesquels le PAM peut contribuer à réduire les risques liés à la protection et réfléchir aux partenariats efficaces qui pourraient être conclus avec d'autres organismes afin de s'attaquer aux problèmes détectés, notamment celui des violences sexistes.</p>			<p>3.1 En tant que membre de l'équipe de pays pour l'action humanitaire, le PAM a accru sa présence et sa participation aux groupes de travail sur la protection, la prévention de la violence sexiste, la protection des enfants et l'accès sûr aux combustibles et à l'énergie aux niveaux des autorités des États et des autorités locales. Ainsi, les activités de sensibilisation conjointes se déroulent par l'intermédiaire du groupe de travail, et d'autres organismes peuvent orienter vers le PAM les personnes nécessitant une protection afin qu'une assistance alimentaire leur soit donnée. Le personnel du PAM et de ses partenaires a reçu une formation supplémentaire visant à renforcer les capacités, notamment sur le recensement et l'atténuation des risques dans toutes les interventions du PAM.</p>		

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE NIGÉRIA (2019-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
3.2 Étudier les mesures que le PAM pourrait prendre en collaboration avec d'autres organismes pour améliorer l'accès aux terres, en mettant l'accent sur les groupes de population vulnérables comme les femmes ayant regagné leur région d'origine.			3.2 Le PAM et ses partenaires continueront de plaider pour que les groupes vulnérables aient accès à la terre. Ainsi, dans l'État de Yobe, les personnes déplacées ont désormais la possibilité de louer des terres aux communautés d'accueil. Toujours dans cet État, les autorités ont mis 100 hectares à la disposition des personnes recevant une assistance au titre des activités du PAM axées sur les moyens d'existence. Dans le cadre de ses activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs, le PAM a financé un projet de mini-irrigation qui permet aux bénéficiaires de produire des denrées alimentaires toute l'année.		
3.3 Renforcer les mécanismes permettant de rendre compte de l'action menée, notamment en donnant suite rapidement aux plaintes recueillies par la permanence téléphonique et en rencontrant les bénéficiaires en personne.			3.3 Un groupe de travail technique chargé du suivi et de l'évaluation et des mécanismes communautaires de remontée de l'information a été créé afin de prendre en compte les préoccupations et les plaintes recueillies dans le cadre du suivi sur le terrain et au moyen de ces mécanismes, et d'y donner suite.		

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE NIGÉRIA (2019-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			<p>Une permanence téléphonique gratuite a été remise en service en juillet 2022 afin de compléter les services d'assistance communautaires en place sur chaque site de distribution de vivres. En outre, d'autres dispositifs de remontée de l'information, dont le suivi sur le terrain par les membres du personnel du PAM, les contrôleurs tiers, les comités communautaires de gestion des plaintes et le courriel du service d'assistance, ont été utilisés.</p> <p>Afin de continuer d'améliorer la communication avec la population locale, le PAM fera aussi participer des intervenants locaux, tels que le Réseau global des victimes et survivantes de violence sexuelle de guerre (SEMA), les administrations locales et les chefs communautaires traditionnels. Ces mesures viendront compléter le recours aux stations de radio émettant au niveau des États et des communautés pour diffuser des informations sur les activités du PAM, son mandat et les décisions qu'il prend concernant ses programmes.</p>		

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE NIGÉRIA (2019-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			Le PAM continuera de collaborer avec Traducteurs sans frontières pour aider ses partenaires coopérants et leur donner les moyens de dialoguer avec les communautés et de communiquer avec les bénéficiaires en s'exprimant dans les langues locales.		
<p>Degré de priorité: élevé/moyen Délai de mise en œuvre: troisième trimestre de 2023 Recommandation 4: Définir, dans le nouveau plan stratégique de pays, un nouvel ensemble de mesures concrètes visant à lutter contre les inégalités femmes-hommes, en faisant fond sur les progrès déjà accomplis à cet égard.</p> <p>4.1 Poursuivre et, le cas échéant, renforcer la formation à la prise en compte de la problématique femmes-hommes à l'intention des partenaires coopérants.</p>	Bureau de pays (bureau régional; au Siège, Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes; équipe de pays des Nations Unies; équipe de pays pour l'action humanitaire; organisations dont les activités sont axées sur la problématique femmes-hommes)	La recommandation est acceptée.	<p>Les recommandations ont été prises en compte dans la mesure du possible au cours de l'élaboration du nouveau PSP. Le bureau de pays réalisera une analyse de la problématique femmes-hommes et élaborera un guide méthodique ou une liste de contrôle portant sur les activités du PAM au Nigéria.</p> <p>4.1 Le bureau de pays élaborera un plan de formation à la prise en compte de la problématique femmes-hommes à l'intention des partenaires coopérants en se fondant sur les principales lacunes qui auront été mises en évidence par les premières évaluations menées par ces partenaires ainsi que par les évaluations réalisées à mi-parcours.</p>	Bureau de pays (unités chargées de la problématique femmes-hommes, des programmes, et de la recherche, de l'analyse et du suivi)	<p>Achevé</p> <p>Juillet 2023</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE NIGÉRIA (2019-2022)

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>4.2 Sur la base du plan en faveur de l'égalité femmes-hommes adopté par le bureau de pays, mettre à jour le plan d'action relatif au programme visant à transformer les relations entre les femmes et les hommes et, ce faisant, s'attacher à:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ accorder une attention accrue à la lutte contre les violences sexistes, notamment en prévoyant une formation spécifique pour le personnel du PAM; ➤ mener, en partenariat avec d'autres organismes, une action de sensibilisation à la prévention des violences sexistes au niveau des États en tirant parti des contacts directs du PAM avec les autorités compétentes; ➤ développer les formations personnalisées sur l'égalité femmes-hommes dispensées aux partenaires coopérants; ➤ renforcer le réseau de référents pour la problématique femmes-hommes en favorisant une participation intersectorielle élargie; et 			<p>4.2</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Le bureau de pays organisera deux séances de formation sur la violence sexiste à l'intention de tous les membres du personnel du PAM. b. Le bureau de pays intensifiera son action en faveur de "l'appel à prendre des mesures pour mettre fin à la violence sexiste dans le Nord-Est" et, en tant qu'entité responsable du sous-secteur chargé de la lutte contre la violence sexiste dans le Nord-Est, collaborera plus étroitement avec le Fonds des Nations Unies pour la population sur les dispositifs d'orientation vers les services aptes à traiter les violences sexistes. c. Le bureau de pays élaborera un plan de formation portant sur la problématique femmes-hommes à l'intention des partenaires coopérants dans toutes les zones d'intervention. d. Le réseau de suivi des résultats liés à la problématique femmes-hommes du bureau de pays sera modernisé, le but étant d'augmenter le nombre d'unités pluridisciplinaires et de lieux. 		

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE NIGÉRIA (2019-2022)

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
➤ envisager d'organiser des formations consacrées à l'avancement des femmes.			e. Le bureau de pays organisera deux sessions de formation consacrées à l'avancement des femmes.		
4.3 Mener une réflexion au sujet des résultats des études concernant les répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 sur l'égalité des sexes, et y donner suite.			4.3 Les équipes du bureau de pays chargées de la problématique femmes-hommes et de la recherche, de l'analyse et du suivi collaboreront avec les partenaires coopérants pour passer en revue les mesures déjà prises et celles qui sont proposées face aux problèmes non réglés.		Août 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE NIGÉRIA (2019-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: élevé/moyen Délai de mise en œuvre: deuxième trimestre de 2023 Recommandation 5: Améliorer les mécanismes de ciblage et de suivi afin d'accroître la couverture et d'améliorer l'inclusion des groupes de population vulnérables.</p>	Bureau de pays (bureau régional; au Siège, Division chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi)	La recommandation est acceptée.		Bureau de pays (unités chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi, et des programmes)	Juillet 2023
<p>5.1 Travailler avec d'autres organismes et le secteur de la sécurité alimentaire à réduire l'écart entre le nombre de personnes considérées comme ayant besoin d'une assistance alimentaire et le nombre de personnes recevant cette assistance.</p> <p>5.2 Définir plus précisément et étendre la couverture globale des personnes ayant besoin d'une assistance alimentaire, en coopération avec d'autres organismes et en coordination avec le secteur de la sécurité alimentaire.</p>			5.1 et 5.2. Le PAM continuera de travailler en étroite collaboration avec le secteur de la sécurité alimentaire et d'autres partenaires, dont les donateurs, pour faire reconnaître qu'il est nécessaire de combler les lacunes dans l'assistance alimentaire et aider les partenaires du secteur de la sécurité alimentaire en matière de ciblage.		

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE NIGÉRIA (2019-2022)

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
5.3. Actualiser les mécanismes de suivi des bénéficiaires qui changent de site afin que les personnes remplissant les conditions requises soient rapidement inscrites sur les listes de distribution.			5.3 Le PAM améliorera l'efficacité du ciblage fondé sur la vulnérabilité en établissant le profil détaillé des bénéficiaires et renforcera les mécanismes de vérification du ciblage. Cela permettra chaque année d'actualiser le ciblage et les listes de bénéficiaires dans toutes les zones d'intervention du Nord-Est et aidera à suivre les déplacements des bénéficiaires vers d'autres lieux le cas échéant ainsi que l'évolution du profil des ménages. Le rôle des mécanismes communautaires de remontée de l'information, et particulièrement ceux qui s'appuient sur les lignes directes et les comités communautaires de gestion des plaintes au cours du ciblage, sera aussi renforcé afin que les doléances et les préoccupations concernant l'inclusion et l'exclusion soient enregistrées et qu'il y soit dûment donné suite. En outre, le bureau de pays simplifiera l'utilisation des contrôles biométriques pour permettre d'identifier chaque bénéficiaire de manière fiable et éviter ainsi l'enregistrement en double et le cumul des aides.		